

Tricher, c'est apprendre ?

La triche dans le sup.

La triche est un phénomène moins répandu qu'on ne le croit ordinairement.

Deux chercheuses, Aurora Teixeira et Maria Rocha, ont conduit une étude internationale sur la triche et le plagiat : un ensemble d'actes illégaux ou non éthiques qui contraignent aux règlements universitaires. De

l'antisèche à la corruption d'évaluateurs... Avec cette question sous-jacente : les étudiants devraient-ils faire preuve de plus d'éthique et de responsabilités que d'autres catégories sociales ?

Les étudiants déclarent tricher trois fois moins que les lycéens mais reconnaissent plagier une fois sur deux.

Le peu de sanctions prononcées annuellement encouragerait-il à tricher ? Les relaxes nombreuses accréditent d'ailleurs le fait que les étudiants ne sont pas les seuls responsables : les conditions d'étude y seraient aussi pour quelque chose...

Intérêt pédagogique

S'intéresser à la triche, c'est rester en alerte sur les défauts du système d'apprentissage et sur ses lacunes.

Manque de savoir-faire des étudiants lorsqu'il s'agit d'apporter sa contribution à la connaissance et de se situer dans une filiation intellectuelle.

Manque de temps. La raison est souvent invo-

quée avec son lot de surcharges, de contraintes personnelles, de manque d'organisation.

Le suivisme et le repérage de stratégies efficaces chez les autres étudiants. C'est un apprentissage comme un autre...

La peur de ne pas être à la hauteur des exigences. Mais sont-elles bien évaluées ? La perfection n'est

pas de ce monde...

La panique lors des examens. Quelle gestion du stress à l'université ?

Pallier à un travail d'équipe peu efficace. La triche est un pis-aller face à la « flânerie sociale » qui voudrait qu'on ne produise jamais au mieux de ses capacités en situation collective.

Suggestions de mise en œuvre

Des solutions élégantes existent pour lutter contre la triche et le plagiat.

Le Danemark autorise l'accès à Internet pendant les examens. Les évaluations privilégient la réflexion, la recherche autonome et l'usage pertinent de données.

Les chartes de bonnes pratiques rappellent le

règlement et jouent sur l'engagement à le respecter. Ça marche... dans une certaine mesure.

Le contrôle continu plutôt que l'évaluation unique désamorce de nombreuses fraudes. Surtout, si les modalités d'évaluation varient et s'adaptent aux étudiants : connaissances / compétences, conceptuel / pragmatique, individuel /

collectif, formel / informel.

L'anticipation et l'entraînement aux épreuves valent mieux que la surprise anxiogène. Des enseignants vont jusqu'à distribuer les questions au préalable pour s'assurer des apprentissages visés...

L'auto-évaluation diminue aussi fortement le stress.

Auteurs de référence

Teixeira, A., & Rocha, M. (2010). Cheating by economics and business undergraduate students: an exploratory international assessment. *Higher Education*, 59(6), 663-701.

Indicateurs

Les étudiants sont-ils fiers d'apprendre ?

Ont-ils perçu la raison de citer les auteurs et sont-ils informés de la politique anti-plagiat ?

Les enseignants développent-ils, avec les étudiants, le goût de l'authenticité ? Valorisent-ils ce comportement quand ils le rencontrent ?

Les enseignants agissent-ils toujours avec rigueur et éthique ?

Des ateliers « Bibliographie » sont-ils organisés pour familiariser les étudiants aux logiciels qui facilitent les citations ?